

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	RUE DU RETRAIT	Numéro	753567
Adresse du site	36, rue du Retrait	Hauteur	R+5 (17.60m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	27/05/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	02/06/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	27/07/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de deux antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 140° et 300°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre de toit à 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 (20m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 140° <4V/m - 300° <5V/m 5G (3500) : 140° <5V/m - 300° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	20.26m (140°) 20.37m (300°)		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux fixes (2G/3G/4G/5G) et à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) intégrées dans des fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

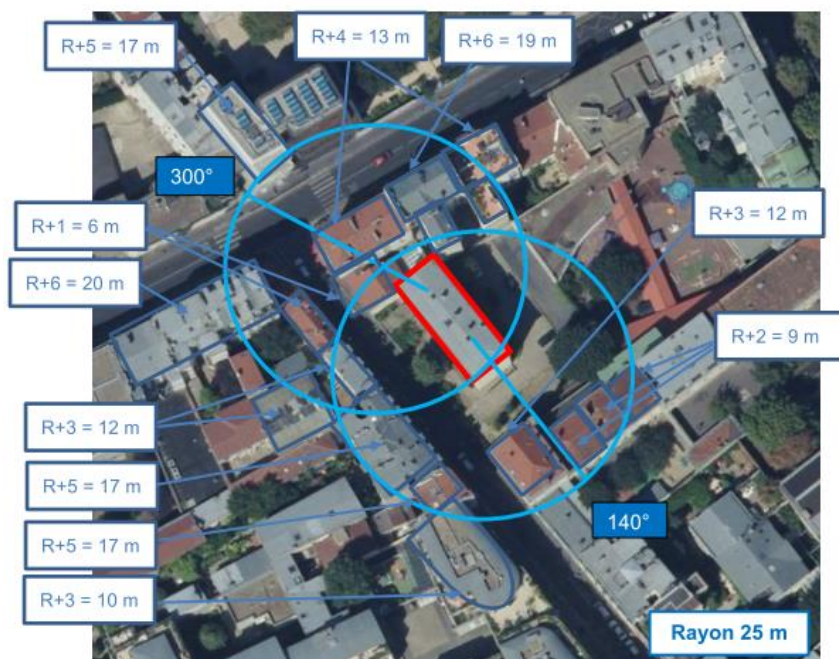
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable ☐
		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE RETRAIT	24, Rue du Retrait 75020 PARIS	13 m	OUI	22 m	3.05 V/m
JARDIN D'ENFANT DU RETRAIT	31, Rue du Retrait 75020 PARIS	25 m	NON	34 m	2.66 V/m
CRECHE ACSC LE VILLAGE AUX ENFANTS	72, Rue du Retrait 75020 PARIS	13 m	OUI	12 m	3.51 V/m
ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE	13 rue du Retrait 75020	10 m	NON	145 m	0.38 V/m
RESIDENCE AUTONOMIE GAMBETTA	14 RUE DU RETRAIT 75020	15 m	OUI	101 m	2.47 V/m
ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE	291 rue des Pyrénées 75020	15 m	NON	70 m	1.44 V/m
ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE	293 Rue des Pyrénées 75020	15 m	NON	76 m	3.70 V/m
Crèche Collective Ménilmontant	117 Rue de Ménilmontant 75020	18 m	OUI	41 m	0.64 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

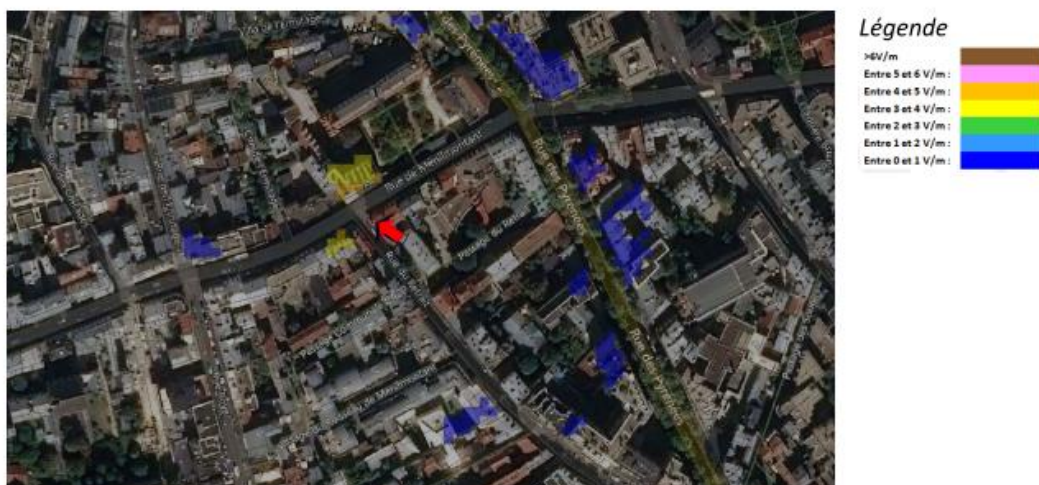
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 140°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 300°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

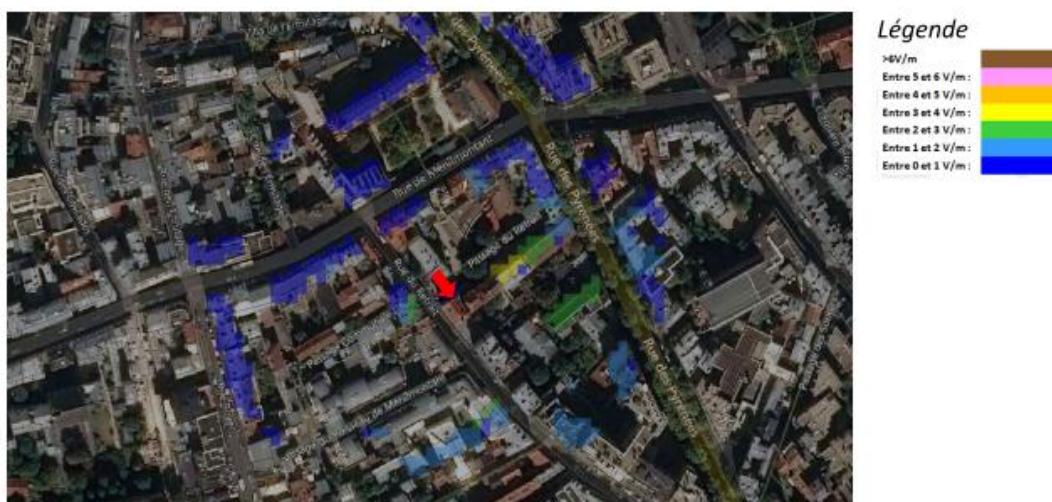
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 140°</i>	<i>Azimut 300°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
<i>Hauteur</i>	18.5 m	21 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

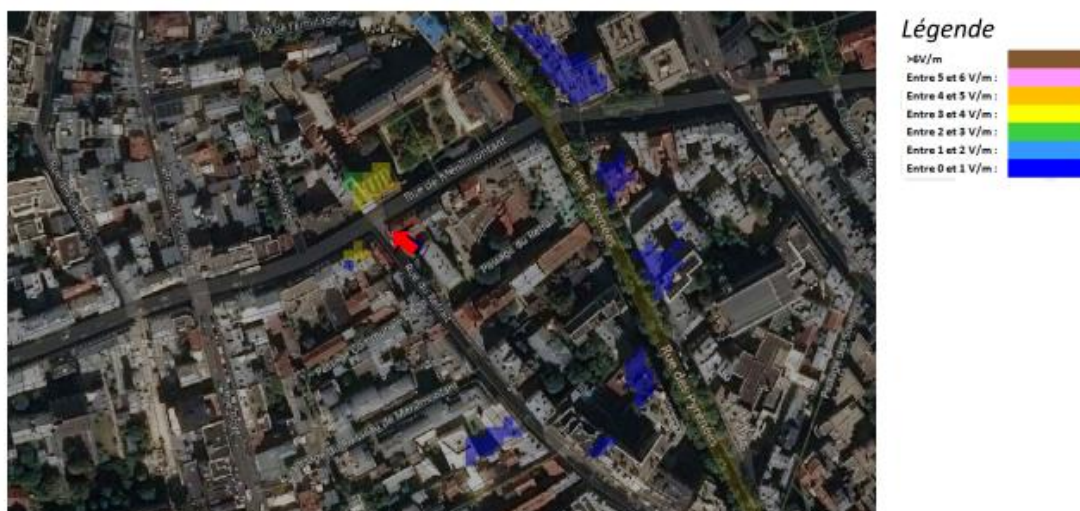
ii. Azimut 140°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



iv. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 0 : 140°



Azimut 1 : 300°

